



L'histoire de l'INSEP

DATES CLÉS

15 JUILLET 1852

- Création de l'École Normale de Gymnastique de Joinville-le-Pont (« L'École de Joinville »)

10 DÉCEMBRE 1925

- Création de l'École Supérieure d'Éducation Physique

1945

- Création de l'Institut National des Sports (INS)

4 OCTOBRE 1965

- Inauguration par le Général de Gaulle de la Halle Joseph Maigrot

29 OCTOBRE 1975

- Création de l'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique (INSEP) par fusion de l'INS et de l'ENSEPS

25 NOVEMBRE 2009

- Création de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance sous la qualité d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un « grand établissement »

SEPTEMBRE 2021

- Nomination de Fabien Canu au poste de directeur général

ÉTÉ 2024

- L'INSEP sert de camp de base pour les équipes de France à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de

URL de la page : <https://www.insep.fr/fr/lhistoire-de-linsep>

Paris.



LES ORIGINES DE L'INS

Créé en 1945, l'Institut National des Sports (INS) s'inscrit dans la longue tradition de l'École de Joinville, fondée en 1852 et qui, pendant 100 ans, a contribué au développement du sport de haut niveau en France. La pratique de la gymnastique devenant obligatoire à l'école primaire en 1880, Joinville joue son rôle déterminant en formant des enseignants, premier lien entre le sport militaire et le sport civil, que l'INS a souvent perpétué. En 1919, des installations sont construites pour l'organisation des Jeux Interalliés, ouverts aux combattants des armées victorieuses, et à partir de 1920, Joinville sert de centre de préparation des Jeux Olympiques. Dès lors, l'École s'inscrit dans son rôle - repris en 1945 par l'INS - de centre d'entraînement pour les athlètes de haut niveau et de préparation des grandes échéances sportives.



L'INS AU BOIS DE VINCENNES

En 1946, un gymnase provisoire - « le Hall Bois » - est édifié, sur l'emplacement actuel du stade couvert. L'année suivante, le Service médical est créé. En 1948, l'INS ne dispose que de deux salles de cours. Les installations extérieures se limitent à 2 petits stades avec piste de 250 m, 3 terrains de basket-ball et de volley-ball, un terrain de football et de handball. La natation se pratique dans une piscine parisienne, sauf en été où les stages se déroulent sur la Marne, à la hauteur du ponton aménagé pour l'aviron et le canoë-kayak. Pour les sports d'intérieur, l'INS dispose de 2 gymnases, d'une vaste salle d'escrime (le 1^{er} étage de l'actuel bâtiment D) et de salles spécialisées pour les poids et haltères, le judo, la boxe, la lutte. La plupart des athlètes sélectionnés aux JO de Londres, se prépareront à l'INS ; parmi eux, Micheline Ostermeyer, Christian D'Oriola, Ignace Heinrich....

L'établissement développe des liens avec le secteur de l'éducation en même temps que l'importance du sport grandit dans la société. Le 6 juin 1952, l'INS est officiellement inauguré par le Président Vincent Auriol, dans le cadre de la célébration du centenaire de l'Ecole de Joinville. À partir de cette date, les meilleurs athlètes français s'entraînent à l'INS pour y préparer

URL de la page : <https://www.insep.fr/fr/lhistoire-de-linsep>

les Jeux Olympiques.



LA MODERNISATION DES ANNÉES 1960

Dès 1959, des moyens importants sont consentis pour faire de l'INS un outil susceptible de contribuer au redressement sportif auquel le Général de Gaulle, attache une plus grande importance encore, après le fiasco français aux JO de Rome (1960). Le choix de Maurice Herzog s'inscrit dans la volonté du Général de Gaulle de proposer à la jeunesse l'image emblématique du conquérant. Le Vainqueur de l'Annapurna s'inscrira dans la durée pour amorcer le redressement du sport français. Il sera secondé par un Directeur des Sports, le Colonel Marceau Crespin.

En 1962 et 1963, deux grandes réalisations voient le jour : le centre nautique (Émile Schœbel) offre deux bassins de 33 m et 50 m avec une fosse à plonger à l'extérieur et le stade couvert Stade Joseph Maigrot (139 m x 93 m) qui abrite une piste d'athlétisme en U dont un virage est conforme au rayon réglementaire et plusieurs aires de courses de saut et lancers. Ils seront inaugurés respectivement en 1963 et 1965, ce dernier par le Général de Gaulle, Président de la République. A proximité, deux gymnases gonflables - «Les Bessonneaux»- abritent une piste de cyclisme de 133 m au centre de laquelle un praticable accueille la gymnastique et le judo.

URL de la page : <https://www.insep.fr/fr/lhistoire-de-linsep>

La loi du 29 OCTOBRE 1975 dite « Loi Mazeaud », crée l'INSEP, par fusion de l'Institut National des Sports (INS) et de l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique et Sportive (ENSEPS). Elle lui fixe deux missions complémentaires à celles de l'INS : la recherche en sport et la formation des cadres supérieurs du sport.

L'année suivante, Claude Pineau, premier directeur de l'INSEP est chargé de la réorganisation. Secondé par Robert Bobin, (ancien DTN de l'athlétisme) pour le sport de haut niveau, il crée les conditions d'implantation des Centres nationaux d'entraînement, pôles France actuels.

En 1979, un vaste programme de rénovation des installations sportives (agrandissement du stade couvert, construction en sous-sol du complexe Marie-Thérèse Eyquem pour la lutte et le judo avec en surface le Centre fédéral de Basket-ball est lancé.



Complexe aquatique Christine Carron
© INSEP

LA RÉNOVATION DES ANNÉES 2000

En 2002, Jean-Richard Germont, ancien DTN du tir et de l'aviron, lance le processus de rénovation à la demande de Jean-

URL de la page : <https://www.insep.fr/fr/lhistoire-de-linsep>

François Lamour, alors Ministre des Sports. Plus de 25 ans après sa création, l'INSEP engage une lourde période de « transformations » qui ne concerne pas seulement la rénovation indispensable des bâtiments et des sites sportifs. En 2005, des travaux de rénovation d'ampleur exceptionnelle débutent par le grand stade couvert Joseph Maigrot dont on refait à neuf la toiture, puis les installations intérieures.

En 2006, le Contrat de Partenariat Public-Privé (CPPP) est signé entre le groupement Sport Partenariat et le Ministère en charge des sports le 21 décembre 2006.

En 2007, Thierry Maudet est au cœur de cette rénovation qui se fait sans aucune interruption de l'activité (« travaux en site occupé ») pour permettre aux sportives et sportifs de haut niveau de poursuivre leur préparation des JO de Pékin et de Londres. Des bungalows installés sur l'ancienne piste de 250 m de l'INS, (re)baptisés « village provisoire », accueillent formations et personnels de l'établissement dont les bâtiments sont progressivement rénovés. Cette transformation s'accompagne aussi d'une nouvelle donne administrative. Les partenaires privés prennent en charge à partir de début 2007, l'exploitation, la gestion et l'entretien des installations et des bâtiments de la zone nord (accueil, sécurité, hébergement, restauration). Les personnels techniques, ouvriers et de service (TOS) qui assuraient ces responsabilités font l'objet de nouvelles affectations (collectivités territoriales, lycées, collèges, hôpitaux, services centraux et déconcentrés de l'État...).

Le 10 novembre 2008, vers 21h30/22h, le stade nautique prend feu. Le 11 novembre à 8h le toit s'écroule et à 11h toute la structure. Le centre nautique Émile Schœbel inauguré en 1963, rénové jusqu'en 2003, est totalement détruit.

En 2009, la rénovation des bâtiments A, B, G, H (situés à droite et à gauche de l'entrée), du bâtiment J et du gymnase K (nouvelle restauration, ancien gymnase de l'ENSEP) est terminée. Le nouveau complexe sportif d'une surface de plus de 12 000 m² regroupant l'escrime, la gymnastique, la lutte, le pentathlon moderne et le taekwondo, et construit sur l'ancien terrain de lancers près de la piscine, est opérationnel depuis la mi-août 2009 ainsi que le 3e bassin de natation (25 m) dédié à la natation synchronisée et au plongeon.

La piscine provisoire, érigée sur le stade de rugby, accueille les nageurs et poloïstes du Pôle France Natation depuis septembre 2009. L'hébergement des sportives et sportifs de haut niveau se fait dorénavant, au sein des bâtiments A, B, G et H pour les majeurs ; I pour les mineurs, dans les chambres à un ou deux lit(s), agréables, intégrant douches et WC (qui étaient auparavant situés...en bout de couloirs). La restauration proposée dans le bâtiment K est moderne et spacieuse. Le bâtiment C dispose aujourd'hui d'un plateau technique de recherche permettant aux chercheurs de conduire leurs travaux dans d'excellentes conditions.



L'INSEP SE MODERNISE ENCORE

Le décret n°2009-1454 du 25 novembre 2009 (publié au Journal Officiel (JO) du 25 novembre 2009) crée « l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance ». Il lui confère la qualité d'Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un « grand établissement », placé sous la tutelle du ministère chargé des sports.

En juin 2011, le complexe sportif Nelson PAILLOU qui accueille le badminton, le basket-ball et le tir (aux armes) est rénové. Début 2012, quatre (nouveaux) courts de tennis en terre battue sont installés au nord de l'emplacement actuel des aires de lancers. Le complexe Marie-Thérèse EYQUEM, suite à un « lifting » total, avec, notamment, la création d'un très grand dojo

URL de la page : <https://www.insep.fr/fr/lhistoire-de-linsep>

et la rénovation de la salle de musculation, a été livrée en avril 2012.

En mars 2013, débutent les travaux de construction de la nouvelle aire de tir à l'arc et de son pas de tir, répondant aux standards internationaux pour l'entraînement et la compétition. Cet équipement, très attendu par les archers de haut niveau, a été inauguré par Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, le 19 septembre 2013. D'une surface totale de 650m² pouvant accueillir 25 cibles à 90, 70, 50 et 30m, il offre aux sportifs un espace moderne sécurisé et fonctionnel, leur permettant de tirer dans des conditions à la fois extérieures et intérieures et directement intégré au cœur du campus de l'INSEP.

L'année 2015 marque une étape majeure avec l'inauguration de la nouvelle piscine couverte le 13 octobre. En complément du bassin de natation synchronisée, le complexe aquatique comprend un bassin olympique de 50 mètres et 9 lignes de nage construit en inox et pouvant être scindé en deux grâce à un mur mobile ainsi qu'un espace dédié au plongeon, permettant d'accueillir simultanément des entraînements de natation, de water-polo et de disciplines aquatiques spécialisées dans des conditions optimales.

Entre 2015 et 2024, l'INSEP engage un programme de modernisation continue de ses installations. Les espaces d'entraînement sont repensés pour optimiser la préparation physique et technique, les plateaux techniques de recherche sont enrichis pour mieux accompagner les projets scientifiques appliqués à la performance, et les zones médicales et de récupération sont modernisées afin d'offrir aux sportifs des outils de réathlétisation à la pointe. Les hébergements sont progressivement rénovés pour garantir un confort adapté aux exigences de la vie quotidienne et du haut niveau. En parallèle, l'établissement investit dans le renouvellement d'équipements stratégiques : ergomètres, systèmes d'analyse du mouvement, plateformes de force et appareils d'évaluation isocinétique.



LE CAMP DE BASE DE 2024

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'INSEP s'est transformé en véritable "camp de base" des équipes de France. De juillet à septembre 2024, le site a été sanctuarisé et réservé aux délégations, avec un dispositif de contrôle d'accès renforcé, un comité de pilotage dédié et une équipe opérationnelle en lien direct avec chaque fédération.

Les infrastructures sportives ont été modernisées, en particulier avec la rénovation complète du stade d'athlétisme Marie-José Pérec, inauguré en mars 2024, désormais équipé d'une surface connectée, de zones différenciées selon l'usage, d'un système lumineux permettant le calibrage des allures et d'outils de mesure précis pour l'analyse biomécanique et la prévention des blessures. De nouveaux terrains de basket 3x3, couverts et extérieurs, ont été créés pour répondre aux besoins spécifiques de cette discipline olympique récente. Les salles de musculation ont été modernisées et équipées de matériel de dernière génération, les laboratoires et les plateaux de recherche ont été renforcés, et des équipements "réplica" (identiques à ceux utilisés en compétition) ont été fournis à 18 fédérations pour optimiser l'entraînement.

Sur le plan de l'accompagnement pluridisciplinaire, l'INSEP a considérablement renforcé son plateau médical : permanence 7 jours sur 7, service d'imagerie complet avec l'ajout d'un scanner et d'un EOS, laboratoire d'analyses 24 h/24, et un large éventail de dispositifs de récupération. L'hébergement a également fait l'objet d'une montée en gamme avec la rénovation des internats, le remplacement de 503 lits, la création de chambres PMR supplémentaires et l'installation de 135 climatiseurs. La restauration a été réorganisée pour reproduire les conditions du Village olympique, avec une offre élargie et des collations adaptées aux besoins des sportifs.

Ces investissements, représentant environ 11 M€, ont permis à l'INSEP d'accueillir jusqu'à 450 personnes par jour au pic de préparation des Jeux, dans des conditions optimales. Ils ont contribué à faire de l'établissement un centre d'excellence unique, combinant entraînement, soins, récupération et vie collective, afin de maximiser la performance des athlètes français sur la scène olympique et paralympique.